Click to prove you're human



Hellfest programmation 2025

19 - 22 juin 2025 hellfestRUNNING ORDERLe running order est sorti !Préparez votre planning de concerts dès maintenant !Hellfest ShopVisiter la BoutiqueSuivezNousFacebookInstagramYoutubeTiktokDiscordForumAPP OFFICIELLEHELLFEST 2025Retrouvez toutes les informations sur le festival et plus encore sur l'App Officielle !19-22 Juin 2025Home ofHellbangers Since 2006 Hellfest Productions est une association Loi 1901 qui organise chaque année le Hellfest Open Air, festival de musiques extrêmes au mois de juin à Clisson (44) ainsi que des évènements satellitaires tout au long de l'année.Les dates de l'évènement sont : Hellfest Open Air festival du 19 au 22 juin 2025Via son site internet www.hellfest.fr, le présent service de billetterie est organisé, dirigé et contrôlé par HELLFEST PRODUCTIONS, association loi 1901, enregistrée à l'INSEE sous le SIREN n°488 296 609, domiciliée à l'adresse 22 avenue de la Caillerie – BP 19206 – 44192 Clisson cédex (ci-après dénommée « l'Organisateur »).Le présent service de billetterie est réalisé en partenariat avec la SAS WEEZEVENT, société par actions simplifiée, au capital social de 72 212,00 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 503 715 401 00017, ayant pour siège social l'adresse sise 14, rue de l'Est – 21000 Dijon — FranceLes présentes conditions générales (autrement dénommées « CGV ») ont été actualisées et mises en ligne le 09/07/2024. Il est préalablement précisé que les présentes CGV concernent uniquement les actes de vente de billetterie et les conséquences juridiques découlant de l'achat d'un Titre d'Accès permettant de participer à l'événement du « HELLFEST OPEN AIR FESTIVAL » quel que soit le canal de vente utilisé.Le festivalier est prié de bien lire attentivement l'ensemble des présentes CGV avant de passer commande d'un Titre d'Accès pour le « HELLFEST OPEN AIR FESTIVAL ».ACCEPTATION DES CGVEn commandant avec obligation de paiement un des Titres d'Accès pour se rendre au « HELLFEST OPEN AIR FESTIVAL », le festivalier donne automatiquement son accord sur les dispositions décrites ci-dessous puisqu'à la fin de la commande ce dernier devra cliquer sur le bouton « J'ai lu et j'accepte les CGV ainsi que la déclaration de confidentialité ».Le festivalier reconnaît avoir la capacité juridique de s'engager au titre des présentes CGV.En cas de refus d'acceptation des présentes CGV, par le festivalier, ce dernier ne pourra pas commander les Titres d'Accès proposés par l'Organisateur.Sauf preuve contraire, les données, enregistrées par l'Organisateur et/ou son prestataire de billetterie, constituent la preuve des transactions passées par le festivalier sur le site internet du festival (.L'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment, partiellement ou totalement les présentes CGV. Le festivalier est réputé accepter la version en vigueur des CGV à chaque nouvelle connexion sur le site internet de l'Organisateur et lors de l'achat de son Titre d'Accès.1. DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX TITRE D'ACCÈS1.1/ Commercialisation du Titre d'AccèsL'Organisateur définit le nombre de Titres d'Accès disponibles pour l'Evènement. La vente de Titre(s) d'Accès est réalisée, dans la limite des places disponibles, par catégorie de prix. Le prix, la date et l'heure mentionnés sur la page de vente de l'Evènement via le site internet doivent être vérifiés par le festivalier préalablement au paiement afin que ce dernier s'assure qu'il corresponde bien au Titre d'Accès sollicité.Aucune réclamation ultérieure ne sera prise en compte si le festivalier se trompe de Titre d'Accès ou si le festivalier ne peut sélectionner le Titre d'Accès qu'il aurait souhaité car la quantité est épuisée lorsqu'il accède à la vente.Aucun ticket ne sera envoyé dans le mail de confirmation de commande, il pourra être téléchargé un (1) mois avant l'événement sur le Module de Gestion de Commande1.2/ Prix et tarifs des Titres d'AccèsEn préambule, il est à noter qu'aucun Titre d'Accès ne sera envoyé lors de la vente des Pass mais que la confirmation de commande fait foi.À chaque vente, tous les prix des Titres d'Accès proposés sont indiqués en euros toutes taxes comprises sur le site internet et figurent au recto du Titre d'Accès.Les prix des Titres d'Accès incluent les frais de location et les frais de gestion (détail à la demande à SAS WEEZEVENT, bénéficiaire de ces frais). Ils sont fixés par l'Organisateur et la SAS WEEZEVENT en fonction de la catégorie des places auxquelles ils donnent accès. Les prix des Titres d'Accès peuvent être modifiés à tout moment par l'Organisateur.Néanmoins, le prix actualisé et faisant foi pour le festivalier – lors de l'achat de son Titre d'Accès pour l'Evènement – sera le prix facturé sur la base du prix indiqué lors du récapitulatif de la commande et dans l'e-mail de confirmation de la commande reçu.Le Titre d'Accès acheté par le festivalier demeure la propriété de l'Organisateur jusqu'à l'encaissement total et définitif du prix et l'accès à l'événement ne sera garanti qu'après complet paiement du prix par le festivalier.Les prix ne comprennent pas les éventuels droits de douanes et taxes locales susceptibles d'être exigibles selon les cas, notamment en cas d'achat hors Union Européenne et dans lesDOM-TOM. Ils seront à la charge du client et relèvent de sa responsabilité (déclaration, paiement aux autorités compétentes).L'achat de l'envoi du bracelet à domicile doit être effectué pour chaque ticket concerné, au moment de l'achat de celui-ci. L'ajout des frais inhérents à cet achat sera ajouté au montant total de la commande.1.3/ Nombre de Titre d'Accès maximum Le nombre total de places en réservations cumulées par personne lors de la vente en ligne, ne peut être supérieur au nombre de deux (2) places par tarif, ce nombre est fixé par l'Organisateur et indiqué au moment de l'achat.Lors de la vente des Pass à la journée, l'Acheteur principal peut mettre dans son panier jusqu'à huit (8) tickets en respectant la règle de deux (2) par tarif.En cas de vente autre, ce nombre peut être reporté à une (1) quantité par tarif. Sur place, à l'entrée de l'événement, un adulte peut acheter un (1) seul Demi-Tarif.Une même personne ne saurait contourner cette règle par plusieurs achats espacés dans le temps ou à travers plusieurs achats par plusieurs adresses e-mails avec un même donneur d'ordre identique (qu'il soit une personne physique ou morale) ou par l'utilisation de systèmes informatiques spécifiquement programmés pour contourner cette règle.Les achats des Titres d'Accès pour l'événement s'effectuent en temps réel selon les disponibilités et le nombre de places arrêtées par l'Organisateur.1.4/ Vente sur place et Tarifs réduitsLe festival affichant « sold-out », il ne sera pas admis de billetterie Plein tarif sur place le jour de l'Evènement.Cependant, il sera toujours possible pour un adulte possédant un Titre d'Accès valide de prétendre à un Titre d'Accès à tarif préférentiel à destination d'un mineurdont il a la charge.Un mineur de six (6) ans à moins de dix-sept (17) ans pourra prétendre à un demi-tarif.Les Conditions d'accès aux tarifs préférentiel à l'article 4.2, sont à consulter absolument.Il n'existe aucun autre tarif réduit (étudiant, handicap, autre).L'Organisateur met en place à l'entrée « Billetterie » de l'Evènement, guichet pour accompagner les personnes désireuses de revendre leur ticket en toute sécurité.1.5/ Easy CampLa vente de solutions d'hébergement au Easy Camp sera annoncée courant année 2025 sur le site officiel du festival.Il est impossible d'entrer au Easy Camp avec son ticket Easy Camp sans posséder un Pass 4 jours au HELLFEST OPEN AIR FESTIVAL.L'achat d'un ticket au Easy Camp donne accès à l'hébergement choisi lors de l'achat pour une durée de cinq (5) nuitées, il est impossible d'en réduire la durée et demander un règlement au prorata.Dans un souci de sécurité dans cet espace réservé, L'Acheteur initial devra noter le nom de tous les hébergés dans son hébergement lors de l'achat de celui-ci.L'Acheteur initial qui a réglé la commande devra se présenter au Easy Camp le premier jour avec le ticket d'entrée au Easy Camp et sa carte d'identité pour retirer l'hébergement qu'on lui a attribué.À l'état des lieux d'entrée, sera demandé un dépôt de garantie qui sera prélevé sur un compte Cashless via son bracelet.Il est possible de recharger son compte Cashless en ligne à tout moment, ou à une banque sur le site du festival.Pour récupérer ce dépôt de garantie, le dépositaire doit être physiquement présent à l'état des lieux de sortie de l'hébergement.Si le dépositaire est dans l'impossibilité d'être personnellement présent lors de l'état des lieux de sortie, il devra écrire à avant le 06 juillet 2025 (minuit) en indiquant toutes ses coordonnées et le numéro de l'hébergement attribué, il devra manifester son souhait de voir son dépôt de garantie retourné. Seront retenues les éventuelles dégradations annotées sur l'état des lieux de sortie.Ce document sera signé par L'Acheteur initial et en son absence, il sera admis accepté d'office et sans contestation possible.Au prix de l'hébergement, s'ajoute une taxe de séjour qui sera reversée au Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais . Cette taxeest calculée en fonction de la catégorie d'hébergement et du nombre de personnes y séjournant, par nuit pour 5 (cinq) nuits au total. Le ticket d'entrée au Easy Camp peut-êtrerevendu jusqu'au 12 juin 2025 (cette date peut être amenée à changer) sur le site et uniquement par ce biais.2. PAIEMENT & VALIDATION & LIVRAISON DE COMMANDE2.1/ Dispositions généralesL'Organisateur se réserve le droit de limiter les canaux de distribution de ses Titres d'Accès.Toutes les commandes quel que soit leur lieu d'émission sont payables en euros.La validation de la commande emporte l'obligation pour le festivalier de payer le prix indiqué par le montant total du panier.2.2/ Parcours d'achat d'une commandeLa commande d'un Titre d'Accès pour l'événement du « HELLFEST OPEN AIR FESTIVAL » donne lieu à l'émission d'un e-ticket, en application des présentes GGV, permettant l'accès à l'événement.Les étapes de la commande d'un e-ticket sur le site internet sont les suivantes :choix de la date souhaitée, sous réserve de la disponibilité effective, et le cas échéantde la catégorie et / ou du tarif ;saisie des données personnelles du participant (et celui-ci à titre purement informatifapparaitra sur le ticket) ;saisie des données personnelles de l'acheteur principal qui reste l'uniqueinterlocuteur auprès de l'Organisation ;uniquement pour Easy Camp : le nom de tous les hébergés ;choix des options payantes pour chaque ticket (Bracelet à la maison par exemple) ;récapitulatif de la commande reprenant les informations relatives auxcaractéristiques essentielles du / des évènement(s) commandé(s) et l'absence de droitde rétractation ;acceptation des CGV de HELLFEST PRODUCTIONS, des CGV de la SAS WEEZEVENT etdes différentes politiques de confidentialité par une case à cocher, les opt-in ;constitution d'un panier, activation du bouton «SUIVANT » commande avecobligation de paiement ;paiement de la commande avec le détail des moyens de paiement acceptés etvalidation par code banque si demandé ;possibilité d'imprimer la commande ;réception d'un e-mail de confirmation reprenant les informations indiquées lors durécapitulatif de la commande et les informations relatives au paiement.Cet e-mail de confirmation matérialise la conclusion du contrat. Il est envoyé aux festivaliers dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures après l'acceptation du paiement.Après la validation de l'achat, celui-ci est ferme et définitif où aucun échange ou remboursement ne sera possible.L'Organisateur se réserve cependant le droit de rembourser toute commande de la part d'un festivalier identifié avec lequel il existerait un litige relatif à une commande antérieure et/ou qui n'aurait pas respecté les conditions énoncées lors du parcours d'achat.2.3/ Sécurisation des paiementsLe compte bancaire du festivalier, via le mode de paiement choisi, sera débité du montant total de la commande dès la validation finale de la transaction.Un justificatif de paiement sera automatiquement consultable par le festivalier, à l'issue de la transaction, sur la page de confirmation de la commande mais également par l'envoi d'un e-mail de confirmation de la commande dans les quarante-huit (48) heures.Si le festivalier ne va pas au bout de la démarche et ne valide pas sa commande auprès de l'Organisateur, et malgré sa validation auprès de sa banque via le 3D secure par exemple, la commande ne sera pas validée, ni débitée ; le festivalier ne recevra pas de confirmation de commande.Le paiement des Titres d'Accès Plein tarif par le festivalier sur le site internet s'effectue exclusivement par les moyens de paiement suivants et définis lors de l'achat : VISA, Mastercard.Les paiements électroniques effectués dans le cadre des transactions réalisées sur le site internet https:// www.hellfest.fr / sont sécurisés par utilisation du procédé de cryptage SSL (Secure Sockets Layer) et les informations sont transmises à un serveur bancaire en charge du traitement et du contrôle, sans qu'aucun intermédiaire ne puisse avoir accès à ces informations.Au moment du paiement par carte bancaire, le festivalier est renvoyé vers l'interface sécurisée du prestataire de paiement à savoir la SAS WEEZEVENT qui choisit d'ajouter un niveau de sécurité aux transactions avec l'utilisation du 3D secure.Le festivalier doit veiller à bien suivre les étapes de validation de sa commande, qui demande au préalable validation de son paiement auprès de sa banque.Si le festivalier valide son paiement sur l'interface de sa banque mais ne va pas au bout de la commande sur le parcours d'achat de Weezevent, la transaction bancaire sera annulée, le festivalier ne recevra pas de confirmation de commande2.3-1/ Livraison, responsabilité et litige La validation de commande entraine l'envoi d'une confirmation de commande par mail dans laquelle sera affiché un numéro de commande.Aucun envoi de ticket par mail dans un premier temps, jamais aucun envoi par courrier postal du Titre d'Accès.Dans le cadre d'un achat de l'envoi du Bracelet 4 jours « festivalier » à domicile, la livraison du colis est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le festivalier quand celle-ci sera demandée expressément et dans la mesure où cette adresse postale est correctement indiquée (avec toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de la livraison).Il est possible de se faire livrer sur son lieu de travail ou à l'adresse d'un proche, il suffit au festivalier de noter cette indication dans le cadre prévu à cet effet pour compléter de façon exhaustive les informations nécessaires à la bonne livraison du colis.Si le festivalier saisi une adresse postale hors critères énoncés, il est admis que ce dernier choisit en pleine conscience de ne pas recevoir son colis.Aucun remboursement ne peut être proposé et ceci, sans contestation.Le festivalier doit s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des données obligatoires qu'il fournit.En cas d'erreur dans la saisie, l'Organisateur ne peut être tenu pour responsable.Si l'erreur entraine une incapacité à la réception du colis, celui-ci sera retourné au prestataire d'envoi et le festivalier ne pourra plus prétendre à la réception de son colis, aucun remboursement ne peut être proposé.Si le retour du colis est dû à une erreur de saisie, des frais supplémentaires pourraient être demandés au destinataire du colis.Les prix ne comprennent pas les éventuels droits de douanes et taxes locales susceptibles d'être exigibles selon les cas, notamment en cas d'achat hors Union Européenne et dans les DOM-TOM.Ils seront à la charge du client et relèvent de sa responsabilité (déclaration, paiement aux autorités compétentes).Hellfest Productions se réserve le droit à tout moment d'annuler la commande du Bracelet à domicile de l'Acheteur si les conditions de livraison ne sont pas favorables à une bonne exécution de l'envoi et/ou sont susceptibles de mettre en péril le colis.2.3-2/ Le BraceletLe festivalier qui a procédé à l'achat de l'envoi de son bracelet à domicile sera averti de la procédure pour recevoir ledit bracelet un mois maximum avant l'événement sur ��envoi du bracelet ne concerne que les Pass 4 jours « festivaliers », aucunement les VIP ou tout autre type de pass.Si le festivalier ne remplit pas les informations demandées alors, aucun Bracelet ne sera envoyé et il ne pourra prétendre à aucun remboursement.Il est rappelé que la livraison du colis est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le festivalier.Il est possible de se faire livrer sur son lieu de travail ou à l'adresse d'un proche, il suffit au festivalier de noter cette indication dans le cadre prévu à cet effet.Si le festivalier saisi une adresse postale erronée ou s'il ne saisit pas correctement (ou partiellement) les informations nécessaires à la livraison, il est admis que ce dernier choisit en pleine conscience de ne pas recevoir son colis.Aucun remboursement ne peut être proposé et ceci, sans contestation, aucun Bracelet ne sera envoyé.Les expéditions de Bracelets pour les Pass 4 jours se feraient entre avril et juin 2025 (cette date peut varier, le festivalier en sera averti par mail).Il sera possible de saisir et de modifier ses coordonnées durant la période de récolte des informations.Lorsque cette période sera close, plus aucune modification ne sera prise en compte par email.Si le festivalier ne reçoit pas son colis pour quelque raison que ce soit, il devra se présenter à l'entrée du festival muni de son Titre d'Accès et se manifester au SAV sur place sans faire la queue aux entrées 'festivaliers' pour se voir remettre un tout nouveau Bracelet.L'équipe dédiée fera le nécessaire pour que le crédit Cashless éventuellement chargé en amont soit reporté sur ce bracelet.Si le Bracelet a déjà été utilisé pour entrer sur le festival, il sera admis que la demande d'intervention au SAV est irrecevable.Chaque Titre d'Accès relié à un Bracelet sera de fait invalidé pour éviter la fraude au ticket.Les Acheteurs ne peuvent prétendre à la réception de leur Bracelet s'ils ont annulé ou revendu le Titre d'Accès pour lequel ils avaient acheté cette option. Dans le cas où le Titre d'Accès n'est plus valide dans la base de données de Hellfest Productions avec son numéro de référence initial, le Bracelet ne sera pas envoyé et l'Acheteur ne pourra prétendre au remboursement de celui-ci car l'option qui lui était reliée sera perdue.L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, vol ou casse du Bracelet avant son utilisation.3. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES3.1/ Collecte des données personnellesLe responsable du traitement est l'Organisateur.L'Organisateur est amené à collecter auprès du festivalier, lors de la prise de commande, certaines informations et données à caractère personnel à savoir, sans que cette liste ne soit limitative, son nom et prénom, son adresse e- mail, son numéro de téléphone mobile, son adresse postale, son code postal et sa ville, sa civilité et sa date de naissance.3.2/ Finalités du traitementLes informations et données concernant le festivalier sont nécessaires à la gestion de la commande et de la relation commerciale.Les informations et données sont également conservées à des fins de sécurité et de respect des obligations légales et réglementaires en matière de conservation des données.Ces données seront utilisées dans le cadre du traitement et du suivi de la commande du festivalier, ainsi que dans l'hypothèse d'un éventuel report ou d'annulation de l'événement correspondant.Le festivalier accepte que l'Organisateur l'avertisse de toute décision affectant les conditions de déroulement dudit Evénement (telle que l'annulation, report, modification du lieu d'organisation, conditions de remboursement exceptionnel, information complémentaire indispensable), utilise les coordonnées qu'il aura fournies à l'Organisateur dans le cadre de sa commande, à l'effet de l'informer desdites modifications ainsi que de la marche à suivre, de lui repréciser les termes de son contrat et ce, jusqu'à la fin de l'événement.3.3/ Destinataires des donnéesDans le cadre du traitement et du suivi de la commande, pourront avoir accès à ces données les entreprises avec lesquelles l'Organisateur est contractuellement lié et qui se sont engagées à en assurer la plus stricte confidentialité (organisateurs dans le cadre de l'organisation de l'Evènement, point de vente externe auprès duquel la commande a été passée, prestataire technique, de transport, d'expédition des achats, etc.).Aucun démarchage n'est autorisé de leur part.3.4/ Durée de conservation des donnéesLes données personnelles des festivaliers sont conservées jusqu'à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées, sous réserve, des obligations légales imposées à l'Organisateur et ses prestataires, en termes de conservation, pour permettre de justifier de leur activité en cas de contrôle. HELLFEST PRODUCTIONS conservera les données des festivaliers pendant une durée de trois (3) ans minimum.Ce délai court à compter de la collecte des données lors de l'achat du ou des Titres d'Accès par le festivalier ou après sa dernière prise de contact (demande SAV billetterie, demande de remboursement ou le clic sur un lien hypertexte d'un e-mail envoyé par Hellfest Productions).À l'issue de cette période, les données des festivaliers seront supprimées, archivées conformément aux obligations de conservation légales applicables en la matière.3.5/ Consentement du festivalier Le festivalier pourra, s'il le souhaite, autoriser l'Organisateur à lui adresser ses lettres d'information et à lui transmettre les informations complémentaires indispensables à l'exécution de sa commande, par SMS ou par courrier électronique.S'il souhaite après le festival ne plus recevoir d'informations de l'Organisateur et de ses partenaires, le festivalier devra adresser un courrier électronique à 3.6/ Droits d'opposition, d'accès et de rectificationConformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le festivaliers dispose d'un droit d'accès, de rectification et, sous réserves des dispositions légales applicables à la matière, de suppression des données le concernant.Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.Il sera admis que seules les informations relatives à sa commande lui soient alors adressées jusqu'à l'accomplissement de la finalité pour laquelle les données ont été collectées.Il peut exercer ces droits en s'adressant à Hellfest Productions – RGPD - 4 la Feuillée – 85610 Cugand – France.Le courrier doit être signé et accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du festivalier et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.Il est à noter que les données seront conservées tant qu'utiles à la bonne exécution du ticket acheté et ne peuvent être supprimées avant l'événement pour lequel elles avaient été collectées pour des raisons évidentes.4. ACCÈS & CONTRÔLE DES TITRES D'ACCÈS4.1/ Accès à l'EvènementL'accès à l'Evènement se fait sur présentation d'un e-ticket valide sur smartphone ou muni de son Bracelet reçu à domicile.En cas de perte ou d'inaccessibilité d'un e-ticket, le festivalier doit se rendre sur pour accéder à sa commande (avec son numéro de commande).Il pourra contacter le SAV via s'il rencontre un problème technique ou si sa question ne trouve pas réponse sur le site internet. L'Organisateur peut refuser l'envoi d'un duplicata sans explication de sa part.En cas de perte d'un ticket ou Bracelet chargé ou non de crédit Cashless avant d'entrer sur le site du festival, le responsable dudit Titre d'Accès doit immédiatement écrire avec le mail qui a servi à l'achat à en mentionnant ses coordonnées, son numéro de ticket ou de commande et demander le détachement de son Titre d'Accès à son compte Cashless.Il se présentera le jour du festival avec son Titre d'Accès pour se voir remettre un nouveau Bracelet sur lequel l'agent de contrôle chargera la crédit Cashless de son compte en ligne.Chaque festivalier accédant à un événement doit être personnellement muni d'un Titre d'Accès valide et le conserver jusqu'à la fin de l'événement, même s'il a son Bracelet au poignet.Chaque Titre d'Accès dispose d'un QR code unique.Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même Titre d'Accès le même jour.Il est impossible de réclamer un Bracelet en présentant un Titre d'Accès déjà appairé à un autre Bracelet.L'événement débute à l'heure indiquée sur le site internet et sur l'application sauf cas de force majeure.Il est conseillé de se présenter au moins deux (2) heures avant l'heure de début de l'événement.L'accès aux contrôles de scan est ouvert de 9 heures à minuit du vendredi ou dimanche.L'Organisateur refusera l'entrée à un festivalier se présentant entre minuit et deux (2) heures du matin, c'est à dire le lendemain de validité de son Titre d'Accès.Aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cas d'impossibilité du festivalier à se rendre à l'Evènement pendant les horaires d'ouverture du contrôle de son Titre d'Accès. 4.2/ Accès mineurs et tarifs HELLFEST PRODUCTIONS rappelle le caractère particulier d'un tel évènement (superficies, mouvements de foule, niveaux sonores etc.) et n'encourage pas la présence de mineur sur le site du festival.L'Organisateur rappelle qu'il est fortement conseillé de prévoir des protections auditives adéquates et tout accessoire nécessaire au bien-être de tous et en priorité pour le mineur.L'accès au festival pour les mineurs de moins de six (6) ans est strictement interdit.Si le mineur à entre six (6) et seize (16) ans révolus, il sera possible d'acheter un Titre d'Accès à demi-tarif sur place en scannant le QR code disponible à l'entrée du festival sur son smartphone pour accéder au parcours d'achat.L'achat se fait uniquement en carte bleue VISA ou Mastercard.Un adulte peut prétendre à l'obtention d'un seul et unique Titre d'Accès à tarif préférentiel mineur.Pour bénéficier d'un Titre d'Accès à demi-tarif, le festivalier adulte responsable devra se présenter avec le mineur au stand « Billetterie » en personne le jour du festival avec son Titre d'Accès Plein Tarif valide (Pass 4 ou 1 jour, bracelet valide), carte d'identité et carte d'identité de l'enfant et/ou livret de famille prouvant votre lien de filiation.Seront demandées expressément les coordonnées du parent légal et celles de l'accompagnant si différent.Sans ces informations ou avec des informations erronées dans le but de tromper l'Organisateur, celui-ci procèdera au remboursement du ticket refusera l'entrée au mineur.Pour rappel, Hellfest se réserve le droit de refuser et/ou de rembourser toute demande qui ne respecterait pas les critères énoncés.4.3/ Contrôle des Titre d'Accès et des BraceletsLe contrôle des Titres d'Accès sera effectué à l'aide de lecteurs de QR code par l'Organisateur de l'Evénement – sous sa responsabilité – lors de l'entrée audit événement.Dans le cas où plusieurs achats ont été effectués par commande, chaque achat donnera lieu à la création d'un Titre d'Accès contenant un QR code unique.Chaque Titre d'Accès sera vérifié individuellement à l'entrée de l'Evénement.Chaque Titre d'Accès donnera lieu individuellement au chargement de l'accès correspondant sur le Bracelet qui lui sera remis.La première personne à présenter le Titre d'Accès sera désignée légitime à recevoir le Bracelet correspondant, quel que soit le nom indiqué sur ledit Titre.Le festivalier se présentant aux contrôles d'accès muni de son Bracelet doit être en mesure de présenter son Titre d'accès à tout moment si demandé.En cas de contrôle négatif de son Bracelet aux contrôles de scan, le festivalier doit pouvoir justifier de sa légitimité à entrer sur le festival ce jour là précisément, il doit se conformer aux contrôles et se soumettre à toute vérification d'information sans contestation.Si la présence du festivalier n'est pas légitime ou si les agents suspectent une fraude, le festivalier devra quitter les lieux.4.4/ Contrôle de l'identité et contrôle de sécuritéL'Organisateur se réserve le droit de contrôler l'identité du festivalier à l'entrée du lieu où se déroule l'Evènement ou à l'intérieur du lieu où se déroule l'Evénement.Le festivalier devra donc obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle – en cours de validité – et avec photo.Le festivalier peut être amené à subir une palpation de sécurité à l'entrée de l'Evénement et à n'importe quel moment durant l'Evénement.L'accès pourra être refusé à toute personne refusant de se soumettre à cette mesure de sécurité, se voir invalider son Titre d'Accès ou retirer son Bracelet définitivement.Même après la pose de son Bracelet, le festivalier doit conserver son Titre d'Accès jusqu'à la fin de l'Evènement.4.5/ InterdictionsPour des raisons de sécurité, il est formellement interdit d'introduire sur les lieux de l'événement des armes, substances explosives, inflammables ou volatiles, des bouteilles, récipients tel que gourdes, objets tranchants ou contondants et d'une manière générale tout objet susceptible de servir de projectile, tout objet dangereux et tout article pyrotechnique, des signes et banderoles de toute taille de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire et sans que cette liste ne soit limitative.Tout contrevenant pourra se voir refuser l'accès ou être raccompagné aux portes du festival, engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites.5. UTILISATION ET VALIDITÉ DES TITRE D'ACCÈS5.1/ Validité du Titre d'Accès et BraceletsLe Titre d'Accès est uniquement valable pour l'événement qu'il concerne, à la date, l'heure et aux conditions figurant sur le Titre d'Accès. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement.Le Bracelet est uniquement valable pour l'événement qu'il concerne, à la date, l'heure et aux conditions figurant sur le Titre d'Accès qui l'a activé.Il ne pourra être admis qu'un festivalier prétendre entrer dans l'enceinte du festival avec un Titre d'Accès ou un Bracelet ne correspondant pas à la date du jour. La date du jour, dans ce cas précis, signifie dès l'ouverture des portes le matin jusqu'au dernier concert, même si celui-ci a lieuaprès minuit (heure de fermeture des portes).Ainsi, il n'est pas admis prétendre entrer dans l'enceinte du festival dès minuit et une (1) minute avec un Titre d'Accès daté du jour.5.2/ Revente de Titre d'AccèsChaque Titre d'Accès est personnel et ne peut être revendu que dans le respect de la n°2012-348 du 12 mars 2012 tendant à faciliter l'organisation des manifestations sportives et culturelles, laquelle interdit, sous peine de sanctions pénales, de vendre de manière habituelle des Titres d'Accès pour des manifestations culturelles ou sportives sans autorisation expresse de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation.L'Organisateur rappelle également les dispositions de l'article 313-6-2 du Code pénal qui dispose que : « Le fait de vendre, d'offrir à la vente ou d'exposer en vue de la vente ou de la cession ou de fournir les moyens en vue de la vente ou de la cession des titres d'accès à une manifestation sportive, culturelle ou commerciale ou à un spectacle vivant, de manière habituelle et sans l'autorisation du producteur, de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation de cette manifestation ou de ce spectacle, est puni de 15 000 € d'amende. Cette peine est portée à 30 000 € d'amende en cas de récidive.Pour l'application du premier alinéa, est considéré comme titre d'accès tout billet, document, message ou code, quels qu'en soient la forme et le support, attestant de l'obtention auprès du producteur, de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation du droit d'assister à la manifestation ou au spectacle. »Il est admis que seuls les tickets achetés via la plateforme officielle sont valides pour « HELLFEST OPEN AIR FESTIVAL » édition 2025 et que seule cette plateforme est autorisée à accepter et faciliter la mise en ligne et la revente d'un Titre d'Accès de seconde main pour le « HELLFEST OPEN AIR FESTIVAL » édition 2025. Il est recommandé à chacun d'être en possession d'un Titre d'Accès dont l'Acheteur désigné dans la base de données de l'Organisateur et ayant réglé la commande, est lui-même.Pour être désigné Acheteur responsable de son ticket et si le festivalier ne l'a pas lui-même acheté sur la plateforme officielle, il est recommandé à celui-ci de procéder à un achat via vente privée sur . Il n'est pas recommandé d'acheter un Titre d'Accès à un inconnu que ce soit de la main à la main ou sur internet, même en vente privée car il se pourrait que le lien bien que ressemblant soit un lien vers un site miroir.5.3/ Revente de BraceletIl est formellement interdit de revendre un Bracelet. Celui-ci a été posé ou envoyé à un festivalier bien précis et lui donne accès au festival selon les conditions du Titre d'Accès qu'il a activé.Il peut également être chargé en crédit Cashless par la personne qui l'a relié à son compte en ligne.En cas de vol de son Bracelet, le festivalier doit contacter le festival at pour détacher son ticket du compte et ainsi, préserver la somme chargée et le Titre d'Accès qui auraient pu être attachés à ce bracelet.De plus, s'il le souhaite, l'acheteur initial pourra se retourner vers les services de police compétents, l'Organisateur pourra être sollicité pour produire les documents nécessaires au dépôt de plainte.Il est rappelé que si l'Acheteur vend sur le site officiel ou se fait rembourser son Titre d'Accès en activant l'option Ticket Remboursé, alors cette action annule l'option Bracelet à la maison et ce, sans contestation possible. L'Acheteur ne peut prétendre à aucun remboursement ni aucune compensation. 5.4/ Reproduction de Titre d'AccèsIl est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un Titre d'Accès ou un Bracelet de quelque manière que ce soit.La reproduction de Titres d'Accès ou de Bracelet est interdite et ne procurerait aucun avantage.L'Organisateur peut refuser l'accès au lieu où se déroule l'Evénement s'il se rend compte que plusieurs impressions ou reproductions d'un Titre d'Accès imprimable sont en circulation et qu'un accès au lieu de l'Evènement a déjà été accordé au porteur d'une impression ou d'une reproduction.L'Organisateur n'étant pas obligé de vérifier l'identité de la personne en possession du Titre d'Accès imprimable à domicile, ni de vérifier l'authenticité du Titre d'Accès, dans la mesure où la copie du Titre d'Accès imprimable à domicile ne peut être détectée de manière certaine ; seule la première personne présentant le Titre d'Accès ou une reproduction de celui-ci sera admise à accéder au lieu où se déroulera l'événement.Cette personne est présumée être le porteur légitime du Titre d'Accès.Dans cette hypothèse, si la personne détentrice d'un Titre d'Accès imprimable se voit refuser l'accès au lieu où se déroule l'Evènement, elle n'aura droit à aucun remboursement du prix payé.5.5/ Multiplicité des Titres d'AccèsIl est possible pour le festivalier d'être en possession de plusieurs Titres d'Accès cumulatifs.Il est absolument indispensable que le festivalier présente tous les Titres d'Accès au contrôle la première fois, pour recevoir en échange le Bracelet correspondant à tous ses Titres d'Accès.Il doit également préciser aux contrôleurs sur quel Titre d'Accès il avait préalablement chargé son crédit Cashless.Si le festivalier oublie de présenter un de ses Titre d'Accès ou s'il acquiert un nouveau Titre d'Accès alors qu'il a son Bracelet au poignet, le festivalier doit se rendre immédiatement au SAV billetterie dans l'enceinte du festival ou se manifester à un agent de contrôle aux entrées pour faire modifier ses droits d'accès.HELLFEST PRODUCTIONS précise que la personne qui a reproduit le Titre d'Accès et l'utilisateur de la copie du Titre d'Accès sont passibles de poursuites pénales selon les dispositions des articles 313-1 et 441-1 du Code pénal.6. REPORT, ANNULATION, REMBOURSEMENT ET REVENTE OFFICIELLE6.1/ Champ d'applicationLes présentes conditions de report, d'annulation et de remboursement sont applicables à tous les Titres d'Accès vendus par l'Organisateur et ceux vendus en seconde main sur la plateforme ment à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, les billets de spectacle ne font l'objet d'aucun droit de rétractation.À compter de leur achat par le festivalier, le ou les Titres d'Accès ne peuvent être ni échangés, ni remboursés (sauf dans les cas décrits ci-dessous), même si le Titre d'Accès n'a pas été utilisé par le festivalier.Le report, l'annulation partielle ou totale de l'Evènement peuvent résulter notamment mais non exclusivement de raisons techniques, climatiques, de sécurité, sanitaires, retrait des autorisations des autorités publiques ou encore en raison d'annulations d'artistes programmés…6.2/ Report l'EvènementEn cas de report de l'Evènement, le Titre d'Accès reste valable pour la date à laquelle il est reprogrammé.Si toutefois le festivalier souhaite le remboursement de son ticket, il pourra le faire selon les modalités décrites en 6.5.6.3/ Annulation, report de l'Evènement et modification artistique En cas d'annulation de l'Evènement, les modalités de remboursement seront communiquées par l'Organisation sur son site internet officiel principalement.Le remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acheteur ayant réglé la commande contre remise du Titre d'Accès et selon les conditions détaillées en 6.5.Le remboursement n'interviendra jamais en faveur du participant car son nom est noté à titre purement informatif sur le ticket.Si le participant a acheté son Titre d'Accès à l'acheteur de la main à la main, il ne sera jamais désigné acheteur responsable de ce ticket et il ne pourra donc jamais prétendre à un remboursement ni solliciter le SAV billetterie.Le Titre d'Accès acheté par le festivalier s'entend comme une prestation globale.Le Titre d'Accès acheté par le festivalier n'est pas un achat spécifique pour un artiste en particulier ou plusieurs artistes.Ainsi, en cas d'annulation de la venue d'un artiste ou de plusieurs artistes (y compris un artiste « tête d'affiche »), le festivalier ne saurait solliciter à l'égard de l'Organisateur un remboursement de son Titre d'Accès ou des dommages et intérêts compensatoires.Dans le cadre de l'achat d'un pass un (1) jour acheté et dans le cas où cette journée entière est annulée, un remboursement total de la journée annulée interviendra et le remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet. En cas d'annulation d'une journée où cinquante pourcent (50%) du déroulement de la manifestation aura eu lieu durant cette journée, aucun remboursement n'interviendra.Dans le cadre d'un pass quatre (4) jours acheté, le remboursement s'effectuera au prorata des journées annulées où la règle des 50% du déroulement de la manifestation durant la journée demeurera applicable.Sur un pass quatre (4) jours acheté, chaque journée est valorisée à 25% du prix du billet.6.4/ Modalités de RemboursementLes conditions de demande de remboursement seront portées

Palace 12h50-13h30 : Amira Elfeky 11h40-12h10 : Charlotte Wessels 10h30-11h00 : Sun Warzone 01h00-02h10 : Sex Pistols featuring Frank Carter 22h50-23h50 : The Damned 20h40-21h40 : Les Garçons Bouchers 18h40-19h30 : The Real McKenzies 16h50-17h40 : Leftöver Crack 15h10-15h55 : Lion's Law 13h35-14h15 : Frustration 12h15-12h45 : Mike McColgan and the Bomb Squad 11h05-11h35 : Béton Armé Valley 23h55-0h55 : Hermano 21h45-22h45 : Pentagram 19h35-20h35 : Crippled Black Phœnix 17h45-18h35 : Dopethrone 16h00-16h45 : Årabrot - Rite of Dionysus 14h20-15h05 : Sandrider 12h50-13h30 : Dirty Sound Magnet 11h40-12h10 / Castle Rat 10h30-11h00 : Wormsand Altar 23h55-0h55 : Sacred Reich 21h45-22h45 : Exodus 19h35-20h35 : Tankard 17h45-18h35 : 3 Inches of Blood 16h00-16h45 : Nervosa 14h20-15h05 : Burning Witches 12h50-13h30 : The Night Eternal 11h40-12h10 : Hexecutor 10h30-11h00 : Furies Temple 01h00-02h00 : In Extremo 22h50-23h50 : Wind Rose 20h40-21h40 : Trollfest 18h40-19h30 : Sowulo 16h50-17h40 : Månegarm 15h10-15h55 : Luc Arbogast 13h35-14h15 : Skiltron 12h15-12h45 : Belore 11h05-11h35 : Morgaten Mainstage 1 23h10-0h40 : Scorpions 20h35-21h45 : Satchvai Band (Joe Satriani et Steve Vai) 18h30-19h30 : Black Country Communion 16h50-17h35 : Myles Kennedy 15h10-15h55 : D-A-D 13h35-14h15 : The Southern River Band 12h15-12h45 : Audrey Horne 11h05-11h35 : Lucie Sue Mainstage 2 0h45-02h00 : Dream Theater 21h50-23h05 : Judas Priest 19h35-20h30 : Savatage 17h40-18h25 : Beyond The Black 16h00-16h45 : Visions of Atlantis 14h20-15h05 : Freak Kitchen 12h50-13h30 : Ross The Boss 11h40-12h10 : Majestica 10h30-11h00 : ADX Warzone 01h00-02h00 : Turnstile 22h50-23h50 : Defeater 20h40-21h40 : Terror 18h40-19h30 : Stick to Your Guns 16h50-17h40 : Nasty 15h10-15h55 : The Chisel 13h35-14h15 : Spy 12h15-12h45 : Pest Control 11h05-11h35 : Last Hounds Valley 23h55-0h55 : Russian Circles 21h45-22h45 : Have a Nice Life 19h35-20h35 : Windhand 17h45-18h35 : My Sleeping Karma 16h00-16h45 : Conan 14h20-15h05 : Stoned Jesus 12h50-13h30 : Mars Red Sky 11h40-12h10 : The Midnight Ghost Train 10h30-11h00 : Howard Altar 23h55-0h55 : Leprous 21h45-22h45 : Vola 19h35-20h35 : The Ocean 17h45-18h35 : Wheel 16h00-16h45 : Persefone 14h20-15h05 : Vulture Industries 12h50-13h30 : Urne 11h40-12h10 : Syk 10h30-11h00 : Vestige Temple 01h00-02h00 : Blood Fire Death 22h50-23h50 : Abbath "Doom Occulta" 20h40-21h40 : Deafheaven 18h40-19h30 : Grima 16h50-17h40 : Spectral Wound 15h10-15h55 : Agriculture 13h35-14h15 : Tryglav 12h15-12h45 : Witch Club Satan 11h05-11h35 : Lunar Tombfields Mainstage 1 23h00-0h30 : Linkin Park 20h50-21h50 : Cypress Hill 18h40-19h40 : Refused 16h50-17h40 : Eagles of Death Metal 15h10-15h55 : Dead Poet Society 13h35-14h15 : Blackgold 12h15-12h45 : Ashen 11h05-11h35 : Bastardane Mainstage 2 21h55-22h55 : Falling ine Reverse 19h45-20h45 : A Day to Remember 17h45-18h35 : Motionless in White 16h00-16h45 : Lorna Shore 14h20-15h05 : Poppy 12h50-13h30 : Novelists 11h40-12h10 : Blood Command 10h30-11h00 : The Chainsaw Motel Warzone 23h00-0h00 : Knocked Loose 20h50-21h50 : Walls of Jericho 18h40-19h40 : Good Ridance 16h50-17h40 : Gorilla Biscuits 15h10-15h55 : Guilt Trip 13h35-14h15 : Pain of Truth 12h15-12h45 : Gouge Away 11h05-11h35 : Calcine Valley 21h55-22h55 : Jerry Cantrell 19h45-20h45 : Health 17h45-18h35 : Kylesa 16h00-16h45 : Messa 14h20-15h05 : Prayers 12h50-13h30 : Faetooth 11h40-12h10 : Crows 10h30-11h00 : Black Bile Altar 21h55-22h55 : Dethklok 19h45-20h45 : Unleashed 17h45-18h35 : Cattle Decapitation 16h00-16h45 : Gutalax 14h20-15h05 : Signs of The Swarm 12h50-13h30 : Une Misère 11h40-12h10 : Guineapig 10h30-11h00 : Tsar Temple 23h00-0h00 : Eisbrecher 20h50-21h50 : The Kovenant 18h40-19h40 : Priest 16h50-17h40 : Shaârghot 15h10-15h55 : Unto Others 13h35-14h15 : Aluk Todolo 12h15-12h45 : The Cemertary Girlz 11h05-11h35 : Gravekvlt D'ici là, on vous laisse (re)découvrir en images l'édition 2024 du Hellfest ! Hellfest 2024 : retour en images sur la journée du dimanche 30 juinOn ne pouvait pas manquer le plus gros festival de metal de France, avec plus de 180 groupes à l’affiche à découvrir pendant 4 jours à moins de 3h de train de Paris ! Sortir à Paris s'est donc extirpé de la capitale pendant quelques jours afin de vous faire vivre la 17e édition du Hellfest comme si vous y étiez. Retour en images sur 10 moments choisis de ce dimanche 30 juin 2024, ultime journée du festival. [Lire la suite] Hellfest 2024 : retour en images sur la journée du samedi 29 juinOn ne pouvait pas manquer le plus gros festival de metal de France, avec plus de 180 groupes à l’affiche à découvrir pendant 4 jours à moins de 3h de train de Paris ! Sortir à Paris quitte donc la capitale pendant quelques jours et vous fait vivre la 17e édition du Hellfest comme si vous y étiez. Retour en images sur 10 moments choisis de cette journée du samedi 29 juin 2024. [Lire la suite] Hellfest 2024 : retour en images sur la journée du vendredi 28 juin On ne pouvait pas manquer le plus gros festival de metal de France, avec plus de 180 groupes à l’affiche à découvrir pendant 4 jours à moins de 3h de train de Paris ! Sortir à Paris quitte donc un temps la capitale afin de vous faire vivre la 17e édition du Hellfest comme si vous y étiez ! Retour en images sur 10 moments choisis de ce vendredi 28 juin 2024. [Lire la suite] Hellfest 2024 : retour en images sur la journée du jeudi 27 juinCette année encore, on ne pouvait pas manquer le plus gros festival de metal de France, avec au programme plus de 180 groupes à l’affiche à découvrir pendant 4 jours et à moins de 3h de train de Paris ! Sortir à Paris s’extirpe donc de la capitale pendant quelques jours et vous fait vivre la 17e édition du Hellfest comme si vous y étiez ! Ce jeudi marquait la première journée de cette édition 2024 du festival de musiques extrêmes. Retour en images sur 10 moments choisis de ce 27 juin 2024. [Lire la suite]